



Un jugement historique en Australie : La vaccination obligatoire est contraire aux droits de l'homme



En Allemagne aussi, le jugement australien pourrait aider à analyser les crimes liés au Covid.

La Cour suprême de l'État australien du Queensland a décidé que la vaccination obligatoire imposée pendant la pandémie de Covid entre 2021 et 2022 était illégale et contraire aux droits de l'homme. Les travailleurs devaient se faire vacciner – sur ordre de l'État - ou présenter une dérogation.

Ce jugement pourrait être significatif et avoir des conséquences importantes pour l'analyse de la pandémie de Covid orchestrée dans le monde entier autour des certificats de vaccination et des droits civils. Le syndicat de la police du Queensland a commencé à déposer des plaintes pour obtenir des dommages et intérêts. En Allemagne également, ce jugement pourrait être déterminant pour le processus d'analyse.

Quand les responsables dans notre pays et à l'OMS seront-ils enfin tenus pour responsables ?

de ede

Sources:

Une autre cour suprême déclare illégale l'obligation de vaccination contre la maladie du Covid

<https://tkp.at/2024/06/24/weiteres-hoehstgericht-erklaert-corona-impfzwang-fuer-rechtswidrig>

Enfin : L'obligation de vaccination est déclarée illégale par la Cour suprême australienne

<https://legitim.ch/endlich-die-impfpflicht-wird-vom-obersten-gerichtshof-australiens-fuer-rechtswidrig-erklaert/>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.